

Déclaration de l'ADF sur le referendum Nigerien

10 août 2009

Le Forum africain pour la démocratie (ADF), un réseau de plus de 450 organisations de la démocratie et des droits de l'homme partout l'Afrique, exprime des préoccupations sur l'évolution récente au Niger, en particulier le référendum nigérien tenu le 4 août 2009, et l'ADF demande la restitution immédiate et intégrale de la Constitution de la 5ème République, promulguée en août 1999.

Sur le mardi 4 août 2009, le pays a tenu un référendum institué par le président, Mamadou Tandja, qui lui permettrait de rester au pouvoir jusqu'en 2012, et ensuite lui donner l'autorité d'exécuter sans durée limite. En vertu de la Constitution de 1999, le Président ne peut que servir deux mandats de cinq ans et il faudrait le Président Tandja à s'écarter à la fin de cette année. Avant le référendum, le président Tandja a dissous le Parlement et la Cour constitutionnelle après les deux institutions ont appelé le référendum proposé inconstitutionnel, et il a appelé lui-même le seul membre de l'exécutif. Selon les résultats préliminaires de la commission électorale nationale, le président a remporté le référendum avec 92,5 pour cent des électeurs qui veulent le président rester au pouvoir et 68,3 pour cent des électeurs avoir voté. La coalition des partis d'opposition ont appelé au boycott du référendum et à la place a exigé que moins de 5 pour cent des électeurs avoir voté.

Ce référendum constitue une grave régression démocratique dans un pays qui a vu des améliorations marquées dans les domaines de la démocratie et les droits de l'homme. Il provoque également une menace pour d'autres démocraties naissantes dans la région, comme souligné par les déclarations critiques ont fait par le président Umaru Yar'Adua du Nigeria. L'ADF est particulièrement concerné avec la demande du président Tandja que le référendum montre la volonté du peuple pour lui de superviser les projets d'investissement étranger totalisant plus de 6 milliards de dollars américains. L'ADF inquiète que ce peut amener à l'enrichissement personnel et la corruption rampante dans un des pays les plus pauvres du monde. Avant le référendum, l'Union européenne et le gouvernement français ont proposé des sanctions et la suspension de l'aide en réponse à l'inconstitutionnalité du référendum.

L'ADF demande au gouvernement du président Mamadou Tandja respecter le Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, signé par le ministre des Affaires étrangères du Niger au nom du Président Tandja en 2001. En outre, l'ADF encourage le Président adhérer à les principes démocratiques indiqué dans la Charte sur la démocratie, des élections, et la gouvernance, que est adopté par l'Union africaine a 2007, y compris le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement.

building democracy for peace, development and human rights in africa



African Democracy
Forum

10 août 2009

Hannah Forster
Président – African Democracy Forum